

••• EQLAAT, QU'EST CE C'EST?

Une équipe de Référentes Surdité, professionnelles spécialisées dans la déficience auditive, réalise des diagnostics et accompagne dans la mise en place d'aides techniques pour compenser la perte d'autonomie et faciliter l'accessibilité dans la vie quotidienne.

••• POUR QUI?

Personnes âgées de plus de 60 ans

Personnes en situation de handicap, sans limite d'âge

••• QUI PEUT SOLICITER EQLAAT ET COMMENT?

Tout le monde, la personne concernée, un proche, un professionnel de santé, le médecin traitant.

En appelant le 05.56.17.34.34 ou en adressant une demande par mail à plateforme@irsa.fr

••• OU INTERVENT EQLAAT?

L'équipe intervient sur toute la Gironde, sur le lieu de vie de la personne concernée (domicile ou établissement)

••• COMBIEN ÇA COÛTE?

L'intervention des professionnelles est gratuite et sans intérêt commercial (financement par la sécurité sociale).

Le coût des aides techniques n'est pas compris dans le cadre du dispositif EQLAAT et reste à la charge de la personne avec possibilités d'aides financières

